

À Limoges, le 19 septembre 2018

Madame, Monsieur,

Cela ne vous aura pas échappé, le mouvement sportif dans son ensemble, a subi une diminution drastique des emplois aidés et de la part territoriale du CNDS. Tout ceci intervient alors que la France a obtenu les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et que les associations sportives ne cessent de se mobiliser pour répondre aux sollicitations de l'Etat afin de diffuser les valeurs du sport et de l'Olympisme.

Le désarroi du mouvement sportif aurait pu être effacé si les perspectives 2019 s'étaient révélées plus souriantes. Le sport ne doit pas être considéré comme une charge. Sans les clubs et sans les éducateurs, pas de champions, pas d'Equipe de France, mais aussi, pas de santé par le sport, pas de lien social, pas d'intégration...en somme, plus de transmission des valeurs du sport pourtant essentielles à notre société.

La privatisation du sport, qui semble être l'orientation de l'Etat, signifie également la fin d'une couverture territoriale, avec des zones blanches sans aucune offre de pratique d'activité physique et sportive. Ce sont les zones rurales et les quartiers qui seront les plus pénalisés, soit par les coûts et les temps de déplacement, soit par des offres de pratiques sportives qui dépassent les possibilités financières des familles.

Le sport doit être accessible à tous, les prix des licences et cotisations doivent rester dans une fourchette de prix qui permette à chaque famille d'inscrire ses enfants dans des clubs structurés, avec des éducateurs formés et partageant les valeurs de l'Olympisme.

Le rôle sociétal du sport doit rester une priorité de l'Etat. C'est pour cette raison que nous devons nous mobiliser tous ensemble afin que le mouvement sportif bénéficie de moyens à la hauteur de ses apports (humains, économiques et sociétaux).

Le Comité National Olympique et Sportif va lancer une pétition nationale. Plus il y aura de signatures, plus le mouvement sportif pèsera dans les décisions de l'Etat. Le texte de la pétition s'est voulu court et consensuel pour permettre à chacun d'entre vous de signer et faire signer un maximum de personnes.

Le moment est venu de montrer à travers notre mobilisation que le sport compte et qu'il doit être soutenu pour pouvoir compter de plus en plus. Nous serons regardés attentivement tout au long des jours qui viennent et en particulier en ce week-end de lancement puisque la pétition sera officiellement ouverte le vendredi 21 septembre à midi, sur le site franceolympique.com. Dès cette date, connectez-vous, signez, partagez et faites signer la pétition. **La pétition est à signer avant lundi 24 septembre 2018.**

Nous invitons les clubs haut-viennois à signer et diffuser cette pétition le plus largement possible, non seulement aux bénévoles et aux adhérents mais aussi à leur entourage !

François MARCELAUD
Président du Comité Olympique et Sportif de la Haute-Vienne



À Limoges, le 12 septembre 2018

LE SPORT COMPTE ET MÉRITE UN PEU PLUS D'ATTENTION DE LA PART DE L'ÉTAT !

Aujourd'hui, le mouvement sportif déchanté de voir le sport considéré comme une charge. En effet, ces dernières années, les associations sportives ont répondu aux sollicitations de l'État pour développer des actions nouvelles : la santé, la formation, l'emploi, la citoyenneté, l'intégration sociale, la lutte contre le racisme et le développement durable.

En Haute-Vienne, le sport représente plus de 1200 associations (loi 1901), plus de 100 000 licenciés et plus de 35 000 bénévoles, dont 14 000, dans la gestion de ces associations.

En parallèle, les aides au mouvement sportif ne cessent de régresser. Cette année, la part territoriale qui concerne clubs et Comités Départementaux a baissé de 150 000 €. Le nombre de clubs aidés a diminué de 25% par rapport à l'année 2017. Depuis 2016, 4 clubs sur 10 précédemment aidés n'ont plus le soutien du CNDS.

Alors que la France a obtenu l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 et que cet événement doit permettre de développer et diffuser largement les valeurs du sport, (respect, solidarité, dépassement de soi...) la proposition de suppression des 1600 postes du Ministère des Sports est totalement incompréhensible. Seule une poignée de fédérations nationales est capable de financer ses cadres techniques. En conséquence, on assiste à une forte démobilitation des bénévoles qui se sentent trahis après leur engagement pour soutenir la candidature de Paris 2024.

Pourtant le travail bénévole est essentiel aux associations sportives, et particulièrement en Haute-Vienne, où la densité de travail bénévole est largement supérieure à celle de l'effectif salarié : moins de 5% du temps consacré à l'encadrement des sportifs est réalisé par des salariés.

Le désengagement de l'État, associé aux diminutions des subventions locales, va mettre en difficulté les finances d'une grande majorité des associations sportives qui ne pourront plus accomplir leur rôle social (insertion, cohésion, intégration, tolérance...).

La privatisation du sport, qui semble être l'orientation de l'État, va avoir des conséquences désastreuses. Cela signifie la fin d'une couverture territoriale, avec des zones sans aucune offre de pratique d'activité physique et sportive. Ce sont les zones rurales et les quartiers qui seront les plus pénalisés, soit par les coûts et les temps de déplacement, soit par des offres de pratiques sportives qui dépassent les possibilités financières des familles des quartiers.

Le sport doit être accessible à tous, les prix des licences et cotisations doivent rester dans une fourchette de prix qui permette à chaque famille d'inscrire ses enfants dans des clubs structurés, avec des éducateurs formés et partageant les valeurs de l'olympisme.

Le sport ne coûte rien à l'État et il peut tout à fait se financer par le sport. Au niveau national, son poids économique avoisine les 12 milliards d'euros. La contribution sociale et fiscale directe des seuls clubs professionnels dépasse le milliard d'euros.

Bénévoles et licenciés des clubs il nous faut rester vigilants et prêts à montrer que nous tenons à nos valeurs qui sont celles de notre République.

François MARCELAUD

Président du Comité Olympique et Sportif de la Haute-Vienne

